

## RETRAIT DES DOSSARDS

Accueil et remise des dossards à  
la Ronceraie devant la Mairie de Laveyron  
Lundi 1 mai 2018 de  
8h00 à 9h30. Départ des 2 courses à 10H

## CLASSEMENTS – RECOMPENSES

Dotation en lots et produits régionaux. Aucune dotation en argent ne sera remise aux coureurs  
Seront récompensés, à minima : les 3 premiers hommes et femmes de chaque parcours

## ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Toute demande d'annulation et remboursement ne sera prise en compte qu'accompagnée d'un certificat médical original

## SÉCURITE ET SECOURS

La sécurité des deux parcours sera assurée par la Croix Rouge et des signaleurs  
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours , voire d'annuler en cas de conditions météo défavorables.  
L'épreuve se déroulant en grande partie sur la Viarhona, veiller à ne pas gêner piétons et cyclistes qui évoluent sur voie.

## ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Les licenciés doivent vérifier auprès de leur fédération s'ils sont couverts pour dommages corporels  
L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance consécutif à un mauvais état de santé

## RÉCLAMATION ET JURY

Les décisions sont sans appel.

## DROIT D'IMAGE

Du fait de son engagement, le coureur donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser photos, vidéo, dans le cadre de la promotion de l'épreuve.

## LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉ

Conformément à la loi informatique et liberté du 06/01/78 chaque coureur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données personnelles le concernant. L'organisateur se réserve le droit de communiquer son fichier à ses partenaires, sauf refus signifié du concurrent.

## CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout coureur s'engage à se soumettre et à respecter les règles de l'épreuve par le seul fait de son inscription.  
Avec renonciation de tout recours contre l'organisateur en cas de dommages ou séquelles ultérieures.  
Chaque concurrent se doit d'évoluer en respectant le milieu naturel et humain.

## RESPECT DU MILIEU NATUREL

Chacun s'engage à respecter la faune et la flore, de ne pas jeter de gobelets, bouteilles etc... sur le parcours.  
N° de Dossard

## BULLETIN D'INSCRIPTION

4eme Course de la Viarhona

À retourner avant le 26 Avril 2018 à  
Dominique Sonnier  
123 chemin de Brandoule – 26240 Laveyron accompagné du  
Chèque établi à l'ordre de Courir à Laveyron

Nom : ..... Prénom : .....

.....

F M

Année de naissance : .....

.....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... VILLE : .....

.....  
Email : .....

.....  
Club/Association : .....

N° de Licence : .....

**Tarif 10 kms**

par Internet = 9 €  
avant le 30 Avril 2018

par courrier  
avant 26 Avril 2018  
par chèque à l'ordre de Courir à Laveyron

et 12€ sur place

**Tarif 5 kms** = 5 € par internet et 8 € sur place  
Pensez à apporter vos épingles

Je suis licencié(e) FFA ou FFTRI (joindre copie licence  
valide au 01/05/2018

Je ne suis pas licencié(e) FFA ou FFTRI  
joindre certificat médical datant de moins de 1 an  
et portant  
obligatoirement la mention « non contre-indication  
de la pratique de l'athlétisme en compétition » ou  
« non  
contre indication de la course à pied en compétition

Toute inscription implique la prise de connaissance  
et entière acceptation du règlement complet de la  
course à  
retrouver sur [www.chronospheres.fr](http://www.chronospheres.fr)

Autorisation parentale pour les mineurs (+ certificat médical obligatoire)  
Jesoussigné(e).....

.....  
autorise mon fils/ma fille.....  
..... à participer à la « Course de la Viarhona ».

Date : ..... Signature : .....

**Reglementation Catégorie d'âge FFA 2018 :**

Le parcours de 5 kms est accessible à partir de Minime (né(e) s en 2002/2004

Le parcours de 10 kms est accessible à partir de Cadet (né (e) s en 2001/2002